|  |
| --- |
| AMR 29/9100/2025 – Salvador - 5 mars 2025 |
| URGENT ACTION |  | UA 020/25 |
| La répression vise les défenseur·e·s des droits humains et les dirigeant·e·s d’une communauté |
| SALVADOR |

Le 25 février 2025, les autorités salvadoriennes ont arrêté arbitrairement Fidel Zavala, porte-parole de l’Unidad De Defensa De Derechos Humanos Y Comunitarios (UNIDEHC), lors d’un raid incluant notamment la perquisition du siège de l’UNIDEHC et du domicile de l’avocate Ivania Cruz, sa directrice, ainsi que l’arrestation de plus de 20 dirigeant·e·s de la communauté de La Floresta. L’arrestation de Fidel Zavala est particulièrement inquiétante, car il a à la fois assisté à des actes de torture dans des centres pénitentiaires et les a dénoncés. Nous engageons les autorités du Salvador à garantir l’intégrité physique et psychologique de Fidel Zavala et de tous les détenus, et à veiller à ce qu’ils bénéficient d’un procès équitable, assorti de toutes les garanties d’une procédure régulière.

La détention de Fidel Zavala et de plus de 20 dirigeant·e·s de la communauté de «La Floresta s’inscrit dans un contexte plus large de répression étatique croissante visant les défenseur·e·s des droits humains et les militant·e·s au Salvador. Depuis l'instauration de l’état d’urgence en mars 2022, les autorités ont adopté des mesures qui reflètent un modèle généralisé d'abus étatique – des milliers de détentions arbitraires, l'utilisation systématique de la torture dans les centres de détention et des centaines de décès en détention.

Fidel Zavala, porte-parole de l’Unidad de Defensa de Derechos Humanos y Comunitarios (UNIDEHC), a joué un rôle crucial s’agissant de dénoncer les violations des droits humains commises dans les centres pénitentiaires au Salvador. En 2024, il a déposé une plainte contre les autorités carcérales, dont Osiris Luna, le directeur général des prisons, pour torture et autres violations commises dans le cadre de l’état d’urgence.

La communauté de «La Floresta», située à San Juan Opico, La Libertad, est en butte à des menaces d’expulsion, qui pourraient se traduire par le déplacement de plus de 100 familles, la plupart habitant la région depuis plus de 10 ans. L’UNIDEHC apporte un soutien juridique à la communauté dans sa lutte pour les droits fonciers et territoriaux. Les arrestations récentes de ses dirigeant·e·s, ainsi que les descentes effectuées dans les locaux de l’UNIDEHC et au domicile de sa directrice Ivania Cruz, sont dénoncées par des organisations sociales comme une «persécution politique» et une volonté de criminaliser la défense des droits dans le pays.

Amnesty International s’inquiète de la détérioration de la situation des droits humains au Salvador, et met en garde contre le fait que les réformes juridiques introduites depuis 2022 et la consolidation du modèle sécuritaire répressif ont dans les faits démantelé le droit à un procès équitable et les garanties d’une procédure régulière.

L’organisation a également constaté une multiplication des actions de l’État qui portent atteinte à la liberté d’expression et d’association, et restreignent le droit de réunion pacifique, de participation publique et d’accès à l’information publique.

Ces méthodes répressives ciblent principalement les défenseur·e·s des droits humains, les militant·e·s, les journalistes et les médias indépendants, les organisations de la société civile, les syndicalistes et les fonctionnaires de justice qui font preuve d'indépendance et d'adhésion aux principes juridiques et à l’état de droit. Les faits les plus inquiétants, dans ce contexte de suspension des droits, impliquent l'utilisation de l'état d'urgence pour criminaliser les voix critiques, en particulier celles qui défendent les droits fonciers et territoriaux, les ressources naturelles, les droits du travail et la cohésion du groupe.

La situation actuelle au Salvador illustre une tendance inquiétante marquée par la répression des voix critiques et l'érosion de l'espace civique, mettant en péril le travail essentiel des défenseur·e·s des droits et leurs efforts pour construire une société plus juste et plus inclusive.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **6 mai** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **espagnol\***. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Àu Président  | COPIES À  |
| ⭢ **Pas d'envoi par poste possible!**Presidente de la República, Nayib Bukele**E-mail:** **contacto@presidencia.gob.sv****Twitter/X: @nayibbukele Facebook: @PresidenciaSVInstagram: @nayibbukele**  | Ambassade de la République d'El SalvadorRue de Lausanne 651202 GenèveFax: 022 738 47 44E-mail: mision.ginebra@rree.gob.sv |
| ⭢ \***Modèle de lettre en espagnol** et guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 020/25** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Presidente de la República

Nayib Bukele

**E-mail:** **contacto@presidencia.gob.sv** **Twitter/X: @nayibbukele
Facebook: @PresidenciaSV
Instagram: @nayibbukele**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma profonde préoccupation concernant la détention de Fidel Zavala, porte-parole de l'Unidad de Defensa de Derechos Humanos y Comunitarios (UNIDEHC), ainsi que la perquisition des bureaux de l'association et du domicile de sa directrice, l'avocate Ivania Cruz**. L'UNIDEHC joue un rôle clé dans la dénonciation de graves violations des droits humains, en particulier celles liées à l'état d'urgence. Ces événements sont préoccupants, car ils semblent s’inscrire dans une stratégie plus vaste visant à criminaliser les défenseur·e·s des droits humains dans le pays.

Selon les informations dont nous disposons, ces agissements ont eu lieu peu après que l'UNIDEHC a appuyé une plainte devant le bureau du Procureur pour la défense des droits de l’homme concernant la détention de dirigeant·e·s de la communauté de La Floresta, qui luttent contre l'expulsion forcée de leurs terres. À la suite de cette plainte, au moins 20 membres de La Floresta auraient été détenus, avivant les craintes d'un durcissement de la répression à l'encontre de ceux qui défendent les droits fonciers et l'organisation locale.

En outre, l’arrestation de Fidel Zavala semble être un acte direct de représailles et d’intimidation en raison de son travail consistant à recenser et dénoncer les actes de torture, les décès et autres violations des droits humains dans les prisons sous l’état d’urgence. Son témoignage s’est avéré crucial dans la dénonciation de ces violations tant au niveau national qu'international, ce qui fait craindre qu’il n’ait été arrêté pour invisibiliser son travail et décourager toute dénonciation des abus commis par l'État. Sa détention met en péril son état de santé physique et psychologique.

Face à la gravité de la situation, je vous demande de prendre des mesures immédiates afin de garantir l'intégrité physique et le droit à une procédure régulière de Fidel Zavala et de toutes les personnes détenues dans le cadre de l'affaire de La Floresta. Il est crucial qu’ils ne soient pas soumis à des conditions de détention inhumaines, que leur droit de se défendre soit respecté, et que Fidel Zavala ne soit pas détenu entre les mains de représentants de l’État qu’il a auparavant dénoncés pour des actes de torture et des décès survenus dans des centres de détention.

**Enfin, je vous demande instamment de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les défenseur·e·s des droits humains, les dirigeant·e·s de communautés et les organisations de la société civile puissent mener à bien leur travail sans crainte de représailles. Il s'agit notamment de mettre fin à l'utilisation abusive du droit pénal pour persécuter et criminaliser la défense légitime des droits humains.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République d'El Salvador, Rue de Lausanne 65, 1202 Genève

Fax: 022 738 47 44, E-mail: mision.ginebra@rre.gob.sv